

LES MARCHANDISES MORALES GLOBALES OU LE BLANCHIMENT DU CAPITALISME

Bernard Hours
IRD

Cet article analyse la production de trois marchandises éthiques ou morales à l'époque contemporaine. Les droits de l'homme sont abordés comme une marchandise de moralité universelle globale dès lors qu'ils sont l'objet d'une réification et d'une quantification, à tout le moins d'une mesure. L'action humanitaire apparaît comme un produit de type soporifique, destiné à rassurer le donateur sur ses qualités morales et sur son sort plus enviable que celui des victimes. La démocratie occidentale enfin, se présente comme le stade final de la moralité en politique, c'est-à-dire l'achèvement de l'évolution politique de l'humanité, au nom de la liberté d'expression.

Ces trois produits idéologiques, devenus marchandises morales contribuent à blanchir les excès du capitalisme, la violence économique et la brutalité du marché et de la concurrence. Ils visent à effacer les excès humains liés au capitalisme contemporain.

ETHICAL MERCHANDISES AND THE CLEANING OF CAPITALISM

This paper is analyzing human rights, humanitarian action, and the occidental democracy as three moral merchandises wich are produced to clean the excesses of contemporary capitalism. These three norms are consumed like merchandises and are stenghtening the processes of globalization. Human right are mesured from one state to another like performances. Humanitarian action is providing moral comfort and confidence to the citizens in the west.

Western democracy in presented as the best and final stage of human political capacities, ethically validated through freedom of expression wich is similar to the freedom of consumption in market economy. Civil society then is the market for debates.

These three ethical merchandises are working together in an idéological market of moral products with ethical labels.

Les marchandises morales globales ou le blanchiment du capitalisme

Bernard Hours

"... la légitimité morale du capitalisme demeure une donnée problématique en tout cas une condition symbolique de possibilité à reproduire soigneusement ..." Frédéric Lordon, *Et la vertu sauvera le monde.*, p. 87.

Le capitalisme, et en particulier le capitalisme américain, qui se présente aujourd'hui comme modèle civilisateur, a toujours entretenu un rapport étroit avec la morale. Dès son origine, il se revendique d'une vertu, d'une éthique de production des richesses. Dans son ouvrage le plus connu, l'éthique protestante et l'esprit du capitalisme, Max Weber a analysé ce phénomène, tout comme Veblen, ou plus récemment Foucault ou Boltansky et Chiapello.

On distingue bien entre l'éthique et la vertu qui représentent des exigences morales liées à des valeurs culturelles, sociales ou religieuses et la simple moralité qui n'est qu'un avatar dégradé de la morale en "morale de consommation" ou consommation morale. Au centre de la moralité on découvre l'autogratification de soi ou le conformisme plutôt qu'une exigence morale authentique.

Le propos est ici d'analyser un phénomène particulier et relativement récent qui s'inscrit dans l'évolution du capitalisme global. Il s'agit de l'émergence de marchandises morales globales qui se définissent par leur double caractère, moral et global. On entend par là une double référence, d'une part à une notion de bien, d'autre part à une validité étendue, globale, universelle même, qui introduit le caractère exemplaire d'un modèle, renforçant la dimension de bien moral, se prêtant à des échanges, à des flux de transactions, comme les marchandises matérielles.

Dans quelle mesure ce bien "moral" n'est-il pas un "bien" économique moral, c'est-à-dire une marchandise ou un service doté d'une valeur morale ?

Pour répondre à cette question j'aborderai trois "marchandises morales" contemporaines qui sont largement consensuelles (même s'il s'agit d'un consensus largement virtuel), qui sont répandues comme des modèles globaux, à vocation universelle : à savoir les droits de l'homme, l'action humanitaire, la démocratie.

Cette trilogie représente le cœur, ou le noyau dur, de l'idéologie occidentale, largement anglo-saxonne, qui inspire la globalisation. Elle représente le projet civilisateur occidental au début du troisième millénaire, avec le capitalisme et l'économie de marché.

DES DROITS DE L'HOMME AUX DROITS DE L'HOMMISME

La référence aux droits de l'homme connaît depuis vingt ans une explosion en termes de fréquence. Il faut probablement remonter à l'antitotalitarisme des années 80, l'une des formes de l'anti communisme d'alors, pour trouver la source de ce phénomène. En effet, le mouvement anticolonialiste utilisait moins la référence aux droits de l'homme. Sa contestation portait plus, dans les années 60, sur la dénonciation de la domination que sur des références systématiques aux droits de l'homme, communes aujourd'hui.

C'est la lutte contre les formes soviétiques de l'oppression étatique qui a mis sur orbite les droits de l'homme comme corpus intangible, politique et moral. Les luttes antérieures contre l'arbitraire et l'oppression, souvent étatiques, stigmatisaient des abus, des violences, sans références explicite à une sorte d'intégrité de l'homme, équipé de ses droits de l'homme.

Nous étions face à des sujets politiques opprimés, dans des contextes politiques de violence. Avec les droits de l'homme mis en avant, toute lutte devient emblématique d'un enjeu délocalisé et global, puisque les droits de l'homme sont globaux, universels et délocalisés dès lors qu'aucune instance localisée n'est en mesure d'en garantir l'application. Tout se passe comme si les droits de l'homme, déclarés universels, étaient virtuellement mesurables à chaque instant, en temps réel, partout à la surface de la planète. On sait que cette fiction idéologique et médiatique immanente ne résiste pas à l'examen mais elle appelle les réflexions suivantes.

L'universalité des droits de l'homme est un postulat, une aspiration respectable. Elle ne peut se prouver par une quelconque démonstration et repose sur une aspiration politico-morale abstraite par sa nature même. Considérer les droits de l'homme comme réels simplement parce qu'ils sont affirmés est donc problématique. D'autant que malgré les efforts multilatéraux récurrents aucune instance internationale universellement admise n'est encore en mesure de mesurer et de sanctionner les entorses à un corpus dont les frontières sont imprécises. Condamner la torture est une chose. Affirmer que les hommes ont le droit d'échapper à la torture en est une autre. D'aspiration à une situation meilleure en termes de dignité humaine, les droits de l'homme sont désormais un champ en voie de réification où ce sont les atteintes qui sont mises en avant en tant qu'infractions, abus, par rapport à un droit, qu'aucune instance nationale ou multilatérale ne peut entériner, imposer, ou garantir. Le

combat à changé de nature. De politique et de libération il est devenu très largement fondé sur des sanctions plus ou moins possibles, à tout le moins une réprobation devenue une arme puissante concernant des situations déclarées scandaleuses qui éclaboussent la réputation des Etats ou des sociétés multinationales, celle des groupes divers enfermés dans l'action violente.

Dans le cadre de cette réification, qui a largement déserté la réflexion sur la nature des droits et des sujets de ces droits, les références devenues systématiques aux droits de l'homme tendent à être utilisées comme une marchandise incantatoire. Ne voit-on pas distribuer les mauvais points à des Etats fustigés comme la Chine, la Russie, les USA depuis Guantanamo, l'Iran, l'Ouzbékistan, la Tunisie, etc.

La liste est sans fin car aucun bon point n'est distribué. Les droits de l'homme, faute d'une mesure objective, sont l'objet de jugements, jamais de lois applicables ou appliquées.

Nous sommes donc plus dans la défense (sélective) que dans une entreprise de promotion de dignité. Ce sont les entorses, les infractions qui sont visées. Par rapport à quelle règle, à quelle loi ?

C'est alors qu'apparaît le caractère de marchandise idéologique et morale des droits de l'homme désormais.

En effet, ces droits de l'homme sont nés en Occident, en Europe d'abord, puis aux USA devenus l'entreprise de "liberté" globale.

Cette origine occidentale n'est pas un péché mais elle pèse énormément sur la prétention à l'universalité. En outre, l'aspiration des lumières européenne, émancipatrice, est désormais, obsolète dans un monde unifié par l'économie de marché, la course au profit, la régression des droits sociaux pour les uns, la concurrence entre bas salaires pour tous les autres.

Dans un tel univers affirme-t-on une dignité bafouée ou, plus prosaïquement, ne sanctionne-t-on pas, par l'image ou le récit ou la presse, les écarts jugés simplement LES PLUS intolérables. Car la plus grande tolérance règne à l'égard de multiples exactions et violences étatiques ou privées. Cette quête du plus intolérable, qui produit l'émotion réprobatrice la plus forte, c'est celle du marketing émotionnel humanitaire qui ne cherche pas à améliorer les situations, à comprendre les causes, mais dénonce et appelle à sanctionner les entorses LES PLUS grossières.

C'est ce marketing qui fait des droits de l'homme une marchandise, inépuisable puisque toujours fictivement mesurée, toujours dénoncée. Il s'agit d'une marchandise morale puisqu'elle s'appuie sur une conception de la dignité et de la personne occidentale à l'origine, mais qui se répand avec l'économie de marché dans de nombreuses sociétés, du moins dans les élites ou les classes moyennes, là où il y en a, pour consommer les biens et les valeurs ou marchandises morales importées.

De même que les hôpitaux sont notés dans les magazines, les Etats se voient décerner des labels, à connotation négative, des pires aux moins pires, en termes de droits de l'homme. Cette approche quantitative et politiquement régressive des droits de l'homme signale leur marchandisation qui dans une large mesure s'articule avec les deux autres marchandises morales, que sont l'action humanitaire et la démocratie.

LE SPECTACLE DU MAL COMME THÉORIE DU BIEN : L'ACTION HUMANITAIRE

Pour que l'humanité puisse se regarder en face, malgré la violence qui règne, et d'abord celle du marché, les droits de l'homme, version simple code de la route, sont une nécessité idéologique. Il s'agit donc d'un *kit* idéologique, sans lequel l'action humanitaire ne serait qu'ingérence illégitime.

Sans adhésion à l'universalité des droits de l'homme l'action humanitaire verserait dans l'ingérence philanthropique caritative. L'action humanitaire trouve sa légitimité fondatrice dans l'affirmation selon laquelle les hommes ont des droits universels qu'il convient de restaurer là où ils ne sont pas respectés. S'agit-il de respecter les hommes et leur dignité humaine ou de respecter des droits bafoués ? Le sujet de l'action humanitaire est-il un sujet, une victime, ou un vecteur de droits ? De telles questions sont essentielles et systématiquement évitées car s'interroger sur ce qui passe pour le "bien" est mal séant.

Le sujet de l'action humanitaire, c'est l'homme générique, porteur de droits de l'homme ou plus précisément de droits de l'espèce, au même titre que les animaux auraient des droits. Ce n'est pas un sujet politique, un homme engagé dans des luttes sociales, mais un exemplaire de l'espèce. Il mérite d'être défendu comme exemplaire de l'espèce, plutôt que comme personne ou sujet individuel. Sa dimension personnelle, son drame individuel ou familial, sa détresse ne sont pas pris en charge en tant que tels mais son malheur est exemplaire du malheur de l'espèce lorsqu'elle n'est pas suffisamment protégée contre les risques naturels, politiques, sanitaires.

Comme vecteur de droits et réceptacle émotionnel la victime se prête particulièrement bien à un usage idéologique et moral univoque. En effet, les victimes sont en général muettes, tant elles sont victimes justement. Les récits, les images qui évoquent leur sort funeste produisent plus d'émotions que d'analyses sur les causes du malheur.

L'action humanitaire c'est d'abord une stratégie médiatique de production d'émotions à partir de la souffrance des autres car le malheur est toujours ailleurs, dans d'autres sociétés, d'autres systèmes politiques. Nulle proximité avec le généreux donateur occidental mais une solidarité virtuelle, non relationnelle, qui repose sur le sentiment d'appartenir ensemble à l'espèce humaine. C'est à ce titre que je fais un don, d'argent ou de vêtements. En retour je reçois l'évidence de ma participation à cette espèce humaine. Mon assistance produit de la dignité

pour moi. Elle en produit peut-être même pour les victimes qui voient un peu satisfaits leurs besoins alimentaires ou sanitaires mais dont la dignité n'est pas l'objectif principal, en particulier dans les opérations d'urgence où l'on soigne les corps des victimes, pas ces personnes.

Outre le prétexte idéologique des droits de l'homme, la préservation de la vie biologique, ce phantasme occidental d'immortalité, est au cœur de l'action humanitaire. D'où la vogue de la médecine d'urgence, fut elle désormais accompagnée d'une "cellule de prise en charge psychologique" plutôt destinée aux victimes occidentales quand il y en a (tsunami, 11 septembre).

Cette morale des droits de l'homme au nom de laquelle interviennent les humanitaires produit des marchandises morales sous forme de conformité, de moralité, à travers des ONG humanitaires, entreprises de moralité. Aujourd'hui où des Téléthon doivent suppléer aux insuffisances des Etats gestionnaires de la santé publique la production d'une normalité morale est nécessaire pour être "bien dans sa tête". Ce conformisme moral produit une moralité fondée sur des émotions médiatiques, de bons sentiments virtuels à l'égard d'inconnus lointains. Ces autres que moi, ces victimes dans les scénarii humanitaires sont, en tant qu'images, des marchandises morales, qui livrent un message de moralité sur le dos de la souffrance d'autrui.

Il est moral d'intervenir et c'est une preuve de moralité que de participer. Victimes marchandises, d'une marchandise émotionnelle produisant de la moralité, les actions humanitaires remplissent plusieurs fonctions. Explicitement elles apportent une aide à des victimes en grande détresse. Que celles-ci soient ensuite abandonnées dès qu'elles sont sauvées est une autre affaire.

Implicitement l'acteur occidental, le donateur, le parrain généreux, reçoit de la dignité en échange de son don. C'est le gage de sa moralité, de son absence supposée d'égoïsme, de son humanité qui rassure sur sa participation à l'espèce.

Les flux émotionnels évoqués recouvrent donc des échanges de marchandises morales puisqu'on observe des flux, des échanges portant sur des émotions, des affects, des certitudes morales aussi et surtout. La production de la dignité du donateur est au centre du marketing direct par lequel les ONG humanitaires tentent de fidéliser leurs donateurs. L'emploi, ancien, de ce terme de marketing signale bien une marchandise et un marché : celui de la moralité, c'est-à-dire de la morale devenue grégaire et conformiste.

Cet achat de bonne conscience procure en outre une certitude d'un intérêt politique évident, celle d'être finalement moins mal loti, mieux traité, plus heureux, que tous ces visages anonymes frappés par des catastrophes.

La plus value politique de ce marché de dupes est claire. Finalement, nous, ici, en Occident, malgré les cadences de travail, l'irresponsabilité qui se développe, toutes les formes d'insécurité, nous ne sommes pas si mal gouvernés. Même si la dignité de beaucoup de travailleurs est bafouée au quotidien, notre précarité fut-elle croissante, est encore bien moindre que celle des Somaliens ou des Srilankais. Dès lors il n'y a pas de lieu de trop protester et il serait inconvenant, peut-être, de se révolter. Ce message soporifique est un cadeau destiné à tous les pouvoirs, politiques et économiques. Il valide l'exploitation et l'oppression, en particulier au travail, puisque avoir un emploi semble constituer une chance insigne.

L'action humanitaire produit des marchandises morales de confort dont la consommation rassure et endort les citoyens dont la colère, éventuelle, est ainsi détournée vers le malheur des autres et déminée de sa puissance subversive. A ce titre, il s'agit d'un remarquable instrument de production du consensus mou qui est propre aux démocraties molles, post modernes.

LA DÉMOCRATIE OCCIDENTALE, STADE FINAL DE LA MORALITÉ POLITIQUE

La démocratie n'est plus aujourd'hui une référence politique mais elle présente une dimension culturelle et morale, typique du stade post politique dans lequel les choix politique sont opérés au nom de la lutte contre le mal, voire au nom de systèmes et de valeurs culturelles au caractère religieux marqué.

La démocratie n'est plus un système politique, parmi d'autres possibles, mais une norme universelle, à laquelle s'opposent quelques trublions, mais qui constitue le stade final de l'évolution politique de l'humanité. La principale difficulté c'est qu'il s'agit d'une conviction occidentale, partagée par moins de 50% de ladite humanité.

On notera avec intérêt, que l'économie de marché capitaliste se présente, elle aussi, comme la perfection finale, le stade ultime et unique grâce à la globalisation, d'une histoire des systèmes économiques anachronique aux yeux des intégristes de la concurrence et du marché.

Les dégâts, qu'il s'agisse de Guantanamo ou de l'ajustement structurel, sont qualifiés de "collatéraux", suivant une vocation militaire qui en dit long sur l'approche déployée.

La convergence entre vérité politique et vérité économique est un vieil enjeu, justement celui de l'éthique du capitalisme. Au début du siècle dernier, les vertus des capitaines d'industrie mettaient en scène la justice divine et le succès économique pouvait passer pour rétribution ou retour sur investissements vertueux. Cette prise d'otage des vertus religieuses et morales par le capitalisme correspond à une nécessité, celle de blanchir l'exploitation, de lui donner un sens moral, sublimé, pour la rendre acceptable. A cet égard, l'action humanitaire fournit désormais une solution de substitution, conforme à l'affaiblissement du sens des messages religieux sur le salut, à l'exception des quêtes exacerbées du salut résultant de cet affaiblissement même.

La démocratie est présentée en Occident comme un Etat de droit, à l'oppression modérée, limitée et compensée par une large liberté d'expression permettant le développement d'une société civile susceptible de limiter le pouvoir de l'Etat. Les droits de l'homme y sont mis en avant, même si des pays aussi "démocratiques" que la France ou les USA sont parfois critiqués par des instances juridiques internationales. La cour européenne, le tribunal pénal international ne parviennent pas à capturer certains criminels mais ils peuvent rendre des jugements qualifiant d'indignes certaines pratiques.

Comme stade suprême ou final, la démocratie a perdu une large part de son contenu politique au profit d'une moralisation manifeste.

Les organisations multilatérales et nationales tolèrent finalement assez bien les dictateurs tant que ceux-ci ont la courtoisie d'entonner les rhétoriques néo libérales sur l'économie de marché ou la société civile.

En effet, à la suite d'auteurs libéraux comme Hayek, Popper, et des analyses de Tocqueville, de Weber, de Foucault, il est clair que l'économie de marché capitaliste suppose un Etat à la puissance modérée, apte à favoriser la libre concurrence sans trop d'entraves, au risque de limiter la protection des citoyens les plus vulnérables. C'est là qu'intervient la société civile comme entité située entre l'Etat, la population et le marché qui est un acteur politique mais ne peut le dire. Le libre jeu de la concurrence ne peut être séparé d'un libre jeu de l'opinion, d'une expression de la population sans laquelle l'autorité remplace le contrat social. Sans liberté d'expression, le libre jeu de la concurrence deviendrait une pure fiction, proprement incroyable. Mais cette liberté d'expression doit être encadrée afin de ne pas fragiliser la stabilité sociale, le consensus social requis pour un bon fonctionnement du marché.

Dès lors la démocratie occidentale, avec une société civile active sont des pré requis naturels pour le développement du capitaliste et du marché dans le monde global.

La libre circulation des marchandises et les échanges accélérés qui fondent le commerce international supposent une capacité d'expression démultipliée que seule la démocratie, avec une société civile, peuvent garantir. La diversité des opinions exprimées est parallèle ou homologue à celle du marché qui offre des biens et services de plus en plus variés, collant au plus près aux désirs des consommateurs, ou modelant l'opinion de ces derniers par le marketing et la publicité pour qu'ils se croient libres de choisir ce qu'on veut leur vendre. Il s'agit de la principale dynamique à l'œuvre dans les sociétés de consommations constituées désormais par tous les consommateurs solvables de la planète. Les autres auront droit aux micro crédits ou pour les moins solvables, à l'action humanitaire. On les appelle des pauvres.

Dans un tel contexte, la démocratie, avec son accessoire ou enjoliveur baptisé société civile constitue une marchandise qui doit être adoptée (ou consommée) sans modération. Il s'agit en outre d'une marchandise morale car des ONG sont engagées en première ligne pour répandre la bonne parole et donner du pouvoir à la société civile. Cela veut souvent dire qu'il faut créer cette société civile de toute pièce, comme dans l'espace post soviétique ou en Chine, là où l'Etat était plus fort que le marché.

Dès lors qu'il est bon et démocratique que s'exprime une société civile, la CIA paye parfois (pas toujours) ses acteurs réels ou imaginaires comme en Géorgie ou en Ukraine.

Il ne s'agit pas ici de critiquer les vertus de la liberté d'expression mais de désigner la réification et la marchandisation qui frappent les notions de démocratie et de société civile.

L'histoire semble enseigner que la démocratie se conquiert, comme se gagne la liberté d'expression, à travers des conflits, des luttes, des débats. Dans les sociétés médiatiques la liberté devient parfois à son tour une marchandise morale car derrière de tels mots s'observent des pratiques opaques de pseudo transparence, des mises ou scènes systématiques qui trompent l'opinion au lieu de l'éclairer. Pierre Bourdieu avait bien compris que l'expression médiatique est piégée et qu'elle n'est qu'une pseudo liberté. L'usage abusif fait de la parole des gens est systématique dans des sociétés de marché où l'on prône dans des termes voisins et suivant les mêmes logiques des détergents, des médicaments, ... et la démocratie devenue évidente, vide de sens, parfaite comme la concurrence parfaite qui n'existe pas. Manger du yaourt au bifidus et défendre les droits de l'homme et la démocratie c'est bien. C'est même peut-être LE BIEN.

Dans cet univers de leurres, tout comme il est bon de défendre les droits de l'homme, lequel ?, en étant donateur pour les actions humanitaires, la démocratie n'est plus une conquête politique comme à l'époque des lumières, elle n'est plus que le stade final de la moralité en politique, ou en post politique.

On comprend mieux alors pourquoi des hommes politiques occidentaux évoquent le bien et le mal pour justifier leurs options et pourquoi flambent les radicalismes et les dérives religieuses ou ethniques dans les discours proférés par des sociétés civiles intoxiquées de marketing moral. Cette régression qualitative qui guette les sociétés civiles anciennes, où les slogans de type publicitaire à caractère culturel ou religieux remplacent les analyses et la réflexion traduit un recul de la démocratie politique au profit des marchandises démocratiques.

Lorsque la place publique n'est plus un lieu de débat mais une kermesse de consommation de pseudo vérités morales la démocratie est en danger. Les pseudo débats français sur la laïcité, le port du foulard à l'école, l'intégration et l'immigration illustrent cela.

Les marchandises morales interpellent conjointement l'anthropologie et l'économie. La conjoncture contemporaine de la globalisation constitue la toile de fond des phénomènes évoqués, observés dans de nombreux pays, tous exposés à des degrés divers à l'économie de marché et au modèle démocratique déchu en

démocratisme. La globalisation c'est bien, d'abord, la diffusion planétaire de l'économie de marché, la financiarisation de l'économie, la gestion délocalisée en temps réel. Mais c'est aussi une globalisation morale qui se réalise par une pédagogie de la démocratie et de la société civile et qui transfère des messages en formes de marchandises morales présentées comme des normes univoques. Le principal inconvénient de ce qu'il est convenu d'appeler "pensée unique" c'est qu'elle se présente comme seule vérité. D'où son caractère normatif, potentiellement violent pour les sociétés non occidentales.

C'est parce que le marché et la démocratie se présentent comme des normes que ces entités abstraites déchoient en marchandises, objet d'un marketing susceptible de remplacer le dialogue en société.

Promouvoir les droits de l'homme ou la démocratie c'est désormais exporter des modèles occidentaux. Dès lors que les téléviseurs sont fabriqués en Chine, par des *joint venture*, que les technologies sont l'objet de transferts en même temps que les productions sont délocalisées, le travail lui-même étant une marchandise transnationale, la globalisation des marchandises morales constitue le dernier chapitre d'un transfert généralisé de l'Occident vers les autres, avec les effets retour et les migrations internationales de plus en plus délicates à gérer.

De tels "*feed back*" ne manquent pas de se produire. De même, l'exportation de marchandises morales est politiquement plus sensible que celle des produits de grande consommation.

De multiples zones d'insécurité apparaissent dans cette situation qui amènent à évoquer une ultime marchandise morale liée à la quête de la sécurité qui s'inscrit comme le principal enjeu à venir.

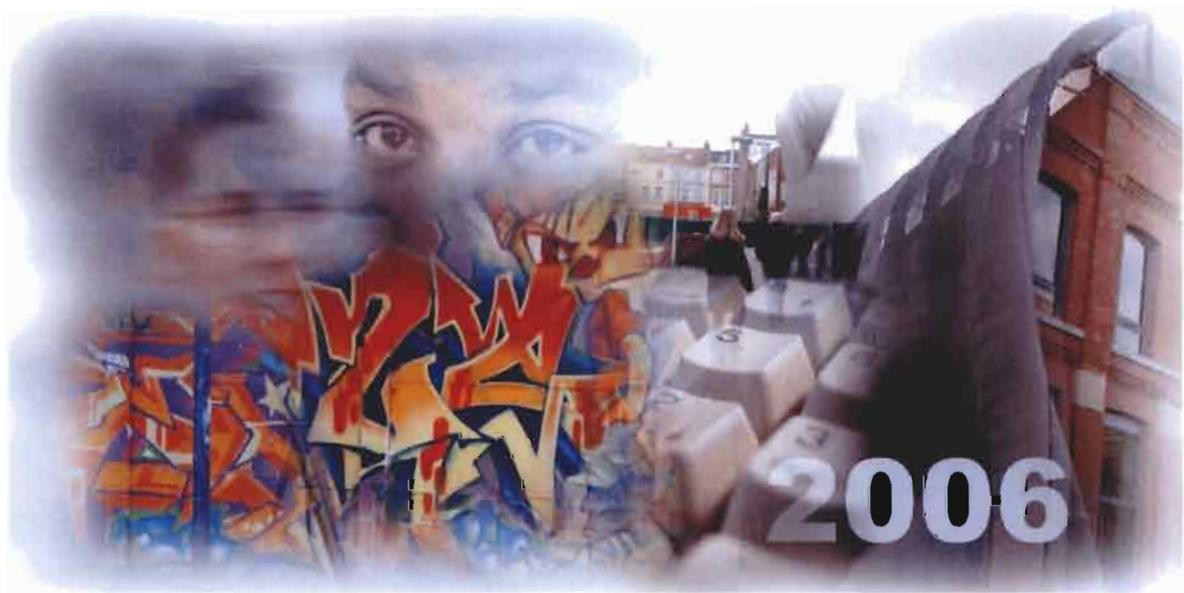
La quête de la sécurité se présente peut être comme la principale future marchandise morale à exporter. Tout le reste l'est déjà !

Si l'exigence de sécurité qui défère en Occident doit se développer dans le monde elle pourrait avoir un impact beaucoup plus fort que les précédentes marchandises évoquées.

Un droit à la sécurité se dessine qui suppose une gestion des risques maîtrisée, c'est-à-dire l'ingérence généralisée au nom de la gestion des risques, marchandise morale centrale des nouveaux temps post démocratique. Un nouveau produit est vendu, la moralité sans frontières. Il ne coûte "presque rien" et rapporte "très gros".



COLLOQUE INTERDISCIPLINAIRE
ANTHROPOLOGUES ET ECONOMISTES
FACE A LA GLOBALISATION



VILLENEUVE D'ASCQ, 16 et 17 MARS 2006





ANTHROPOLOGUES ET ÉCONOMISTES FACE À LA GLOBALISATION

*Colloque du CLERSÉ (CNRS UMR 8019) et de l'Unité de recherche
"Travail et mondialisation" (IRD)
16-17 mars 2006*

Présentation :

Contexte et enjeux d'un colloque transdisciplinaire. À la suite des travaux de Karl Polanyi, l'élaboration d'une anthropologie économique et la réflexion sur la diversité des systèmes et des logiques économiques ont marqué les décennies 1960 et 1970. Cette période conjugait la mise en place de la consommation de masse, une confrontation exacerbée entre le capitalisme et le socialisme et les interrogations liées à l'émergence d'un "tiers-monde" à développer ou condamné au sous-développement. Il s'agissait d'un moment favorable à l'expression de multiples débats sur la nature de l'économie et sur la place de l'économie dans les sociétés. Le déclin du marxisme, les ajustements structurels puis l'écroulement des États/économies socialistes ont engagé, pour un temps, une relégation de ces questions.

La globalisation économique incite aujourd'hui à reprendre le fil du dialogue et du croisement des recherches issues des deux disciplines. Parce qu'elle engage une dominance du libéralisme économique et, corollairement, de ses contestations, elle suscite des réflexions portant notamment sur le statut du marché et de la marchandise et sur les processus de marchandisation. D'autres sujets importants de débat public ayant des répercussions dans le champ scientifique tiennent actuellement par exemple à la nature, aux coûts et aux statuts du travail, à la place relative de la production industrielle et de la finance, à l'émergence d'une économie fondée sur la connaissance, ou encore aux modes de comptabilisation de la richesse.

Problématique et méthodologie. Si, sur ces divers points, la collaboration entre les économistes et les anthropologues est recherchée, il semble qu'elle soit bridée par l'existence de décalages entre les deux disciplines et les attentes qu'elles nourrissent l'une vis-à-vis de l'autre.

Évidemment, l'anthropologie et l'économie sont l'une comme l'autre traversées de courants de pensée contradictoires. C'est dans de telles contradictions, internes à chacun des champs disciplinaires, que se forment les raisons d'être des emprunts aux autres disciplines. Pour autant, ces emprunts ne sont pas symétriques. D'un côté, certains économistes tentent de trouver dans l'anthropologie des éléments théoriques visant à contester et amender leur corpus théorique de référence, à repenser les postulats anthropologiques sous-jacents aux sciences économiques (conceptions de l'homme et de la société sur lesquelles reposent les hypothèses de rationalité, par exemple). De son côté cependant, l'anthropologie ne dispose pas d'un corpus théorique semblable. La discipline se constitue de manière prépondérante sur la pratique de l'enquête de terrain, et fonde ses modes de théorisation dans sa confrontation avec la réalité des rapports sociaux d'une part, la comparaison entre formations sociales et historiques d'autre part. La lecture de travaux économiques est appréhendée par certains anthropologues comme un complément nécessaire pour situer leurs terrains d'enquêtes dans une conjoncture plus globale. Les ambitions en matière de théorie ou d'analyse du réel, dans les deux disciplines, sembleraient alors ne pas devoir se rencontrer.

De ce fait, renouer les fils du dialogue économie/anthropologie nécessite bien sûr de se pencher sur des questions épistémologiques et méthodologiques visant à élucider le statut de la méthode, du modèle et de l'objet dans chacune des disciplines. Ce sera là une ligne de réflexion transversale du colloque. Mais afin de ne pas en rester à des considérations trop générales, les contributions sont centrées sur des objets ou processus socio-

économiques précis pour engager la discussion. Comment chacune des disciplines traite-t-elle de ce qui peut de prime abord se présenter comme un “même problème” ? Peut-on identifier certains emprunts réciproques ? Peut-on énoncer une complémentarité dans la conception des questions théoriques/ empiriques et la formulation des résultats de recherche ?

Trois grands axes structurent l'ensemble des contributions :

- **Travail, monnaie et financiarisation.** Comment appréhender, dans différents contextes régionaux et nationaux, les effets sur le travail de la financiarisation actuelle de l'économie mondiale ? Quels sont la nature et le statut des revenus du travail et comment évoluent-ils ? Qu'en est-il des processus de “déprotection” du travail et du retour à des formes de “vente nue” de la force de travail ? Comment aborder, dans les relations microsociales, les significations et les usages sociaux de l'argent ?
- **Marché, marchandise et marchandisation.** Quels sont les outils élaborés pour comprendre comment se construit, dans chaque contexte sociétal, la frontière entre le marchand et le non-marchand et quels sont les déterminants du déplacement, à chaque fois spécifique, de cette frontière ? Quelle est la valeur marchande des “valeurs morales” (don, éthique, etc.) ?
- **Investissements, profits et processus symboliques.** La marchandisation du monde s'épuise-t-elle dans une simple logique de profits monétaires ? Pour l'économiste, quel sens et quel traitement donner aux processus symboliques qui, pour l'anthropologue, enveloppent toujours les actes et institutions économiques ? Dans le contexte actuel, la globalisation capitaliste conduit-elle à un désenchantement homogène du monde ? Ou au contraire, et sous des formes singulières, à des processus de recodage symbolique ?

Remerciements :

Nous tenons à remercier la direction de l'IRD et celle du CLERSÉ. À l'IRD, nous remercions particulièrement le secrétariat de l'Unité de recherche « Travail et mondialisation » en la personne de Sandrine Vallat. Au Clersé, nous tenons tout particulièrement à remercier Sophie Goyat, Dominique Mosbah, Véronique Testelin, Guillaume Yvan et Michel Sueur qui ont apporté de bout en bout cette aide technique et logistique sans laquelle il ne peut y avoir de colloque.

Nous souhaitons également remercier pour leur soutien : la direction de l'USTL (et en particulier la Cellule Recherche), la direction de notre Faculté des Sciences économiques et sociales, en particulier les Doyens Claude Wagnon et Didier Cornuel, le ministère des Affaires étrangères, le ministère de la Culture et de la communication et enfin l'IFRESI, à la fois son service de reproduction et son directeur, Gérard Gayot.

Nous tenons également à remercier le comité scientifique, notamment pour son soutien intellectuel, son travail d'expertise et sa participation au colloque. Les membres sont : Arnaud Berthoud, Université Lille 1, France, Jean Copans, Université Paris 5, France, John Gledhill, Université de Manchester, Grande Bretagne, Keith Hart, Goldsmith College, Université de Londres, Grande Bretagne, Mondher Kilani, Université de Lausanne, Suisse, Serge Latouche, Université Paris Sud, France, Jean-Michel Servet, IUED, Genève, Suisse, Emmanuel Terray, EHESS, Paris, France, Bruno Théret, IRIS-CREDEP, Université Paris Dauphine, France.

Comité d'organisation : Éveline Baumann, Laurent Bazin, Bruno Boidin, François Denord, Pepita Ould Ahmed, Pascale Phélinas, Monique Selim, Richard Sobel